



**UNIVERSITE IBN ZOHR**  
**L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Agadir**  
**Le Laboratoire de Recherche en Entrepreneuriat, Finance et**  
**Audit (LAREFA)**

**&**

**Le Forum des Economistes Marocains**  
**Organisent**

**Le Congrès International d'Economie et de Gestion, 6<sup>ème</sup>**  
**édition**

**Sous le thème :**

**«Entrepreneuriat et management des coopératives :  
regards croisés»**

**Les 10 et 11 mai 2012 à l'ENCG Agadir**

**Appel à communication**

**1. Argumentaire**

Depuis l'avènement de la crise internationale économique et financière en 2008, un regain d'intérêt à l'économie sociale solidaire a été constaté et ce en raison des multiples avantages que présente cette économie notamment son mode de gouvernance fondé sur l'entrepreneuriat collectif et la gestion démocratique. C'est dans ce contexte, que l'ONU a décrété l'année 2012 « année internationale des coopératives ».

Au Maroc, le secteur coopératif a connu un saut quantitatif et qualitatif lors de la dernière décennie grâce à la multiplication du nombre des coopératives et la diversification de leurs secteurs d'action. Toutefois, l'Office de Développement de la Coopération et l'autorité gouvernementale en charge de l'économie sociale ont constaté qu'un bon nombre de coopératives souffre de plusieurs difficultés managériales et peinent à commercialiser leurs produits. A cela s'ajoute les difficultés d'intégration des secteurs fortement concurrentiels ou quasi-monopolisés par les entreprises de type classique.

Conscients de l'importance des coopératives dans toute politique de développement les organisateurs de la 6<sup>ème</sup> édition du Congrès International d'Economie et de Gestion ont retenu comme thème central : «**Entrepreneuriat et management des coopératives : regards croisés**»

## 2. Objectifs majeurs du congrès

- Participation au débat ouvert par le Maroc en matière de développement du secteur coopératif ;
- Partage d'expériences entre experts, professionnels et académiciens dans l'optique d'apporter des analyses nationales et internationales susceptibles de constituer une plateforme à l'orientation de la décision publique en matière de développement de l'entrepreneuriat et le management des coopératives
- Rayonnement d'Agadir et de ses établissements d'enseignement supérieur parmi les organisations qui se sont intéressées à l'année internationale des coopératives.

## 3. Principaux axes du congrès

Neuf axes constituent la trame du congrès, ils porteront sur les aspects suivants :

- Modèle entrepreneurial coopératif et développement économique et social
- Ancrage territorial des coopératives et développement des régions
- Entrepreneuriat coopératif et défis de la mondialisation
- Entrepreneuriat coopératif, Inclusion sociale et emploi
- Politiques publiques et promotion de l'économie sociale et solidaire
- Modèles organisationnels des coopératives, spécificités et dynamiques sociales
- Financement des coopératives et relations avec le secteur bancaire
- Fonctions managériales dans les coopératives (marketing, finance, GRH, production)
- Stratégies de commercialisation et de mise en marché des produits des coopératives

La priorité sera donnée aux contributions présentant des analyses empiriques de pays ou de coopératives.

## 4. Dates à respecter

- **31 Mars 2012** : Date limite de réception du texte intégral de la communication. Les textes intégraux sont à adresser, par mail, à Mr. Ahmed CHAKIR et Hicham ATTOUCH en format Word ou RTF impérativement aux 2 adresses électroniques suivantes : [achakir\\_encg@yahoo.fr](mailto:achakir_encg@yahoo.fr) et [fem.synergie@gmail.com](mailto:fem.synergie@gmail.com) ;
- **20 Avril 2012** : Date limite de notification d'acceptation définitive des communications retenues par le comité scientifique ;



- **5 Mai 2012** : Date limite d'envoi de la présentation PowerPoint des communications acceptées aux adresses électroniques déjà indiquées ;
- **10 & 11 mai 2012** : déroulement du congrès sur un jour et demi.

Site web de l'événement : [www.encg-agadir.ac.ma/CIEG\\_2012/](http://www.encg-agadir.ac.ma/CIEG_2012/)

## 5. Présentation des textes

**La première page**, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre de l'article petites majuscules (Times new roman 18 gras) ;
- Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times new roman 14 gras) ;
- L'adresse électronique de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times new roman 12) ;
- Un résumé à interligne simple d'environ 500 mots (10 à 15 lignes), contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié) ;
- Un maximum de cinq (5) mots clés (Times new roman 12) en précisant la classification JEL.

**Corps du texte** (format A4) devra prévoir des marges supérieure, inférieure et latérales de 2,5 cm. Le texte, y compris les notes de bas de pages, la bibliographie et les annexes, ne doit pas excéder 15 pages (30000 caractères y compris les espaces). Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne simple et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages doivent être numérotées sans *en-tête* ni  *pied de page*.

**Les titres** niveau 1 petites majuscules (Times new roman 14 gras) niveau 2 petites majuscules (Times new roman 12 gras)

**Les notes de bas de page** auront la numérotation continue en commençant à chaque page et ne doivent pas servir aux renvois bibliographiques. Times new roman 10

**Dans le texte, les références** apparaîtront entre parenthèses avec le nom et l'année de publication, ex : (El Hassani, 1996) et on ajoute la page s'il y a lieu (El Hassani, 1996 : p.112). Les références d'auteur(s) ayant publié plus d'une fois au cours de la même année doivent être identifiées chronologiquement par une lettre suivant l'année (ex : 1998a, 1998b).

La bibliographie ne comporte que les sources citées dans le corps du texte. Les références doivent y être présentées dans l'ordre alphabétique du nom du premier auteur. Chaque mention doit être complète et précise selon les modèles présentés ci-après :

### Articles de périodiques

Ben Bella, A. 1986. « La filiation maudite : critique de la raison occidentale ». *El Badil*. Montreuil. Mai 1986. pp. 45-56.

### Ouvrages entiers

Martin, Hans-Peter et Schuman, H. 1997. *Le piège de la mondialisation*. trad. de l'allemand par Olivier Mannoni. Arles: Solin, actes sud, 326 p.



### Parties d'ouvrages

Stein, M.I. 1982. « Creativity and the Scientist ». dans Barber, B. et Hirsh, W. (dir.). *The Sociology of Science*. Free Press. New York (New York). É.-U. p. 125-152.

### Articles présentés lors de conférences

Bardach, J.E. 1982. « Food and Energy Problems of Third World Cities ». exposé présenté lors de la conférence intitulée Urbanization and National Development (21-23 janvier 1982). East-West Center. Honolulu (Hawaï). É.-U. 20 p.

### Thèses - rapports internes

El Mataoui, M. 1997. « Transition Démographique au Maroc », mémoire de DES ès Sciences Economiques, Faculté de Droit Rabat/Agdal. p. 179.

Conseil des sciences du Canada (CSC). 1992. *Agriculture durable : priorité à la recherche*. 43<sup>e</sup> rapport annuel. Conseil des sciences du Canada. Ottawa (Ontario). Canada. 50 p.

### Textes électroniques

Stiglitz, J. (date de consultation : 07 août 2001). *What I Learned at the World Economic Crisis. the Insider*. [en ligne]. URL : <http://thenewrepublic.com/041700/stiglitz041700.html>

**Les figures et les tableaux** seront numérotés de façon continue. Le titre en haut et la source est indiquée en dessous.

**La dénomination du fichier** devra comporter uniquement le nom de l'auteur. En cas de plus d'un auteur il faudra mettre le nom qui apparaît le premier dans le papier.

**Les papiers qui ne respecteront pas les normes de forme** indiquées en haut seront renvoyés par le comité d'organisation pour remodelage. Les papiers conformes aux règles de forme seront soumis à l'évaluation de fond du comité scientifique.

## 6. Comités du Congrès

### a. Comité d'honneur

HALLI Omar. Président de l'Université Ibn Zohr

BENDOU Aziz. Directeur de l'ENCG, Agadir

HAFIDI Brahim. Président de la Région SMD et Vise Président d'AGROTECH

OUALTITI Molay Mohamed. Président du COPAC et président d'AGROTECH.

MOUDEN Mohamed. Président de Souss Massa Draa Initiatives (SMDI)

### b. Comité d'Organisation

CHAKIR A., Président du comité (ENCG, Agadir).

ATTOUCH H. Coordinateur du comité (FSJES, Souissi Rabat)

ANGADE K. (ENCG, Agadir)

BENMAHANE M. (FPD, El Jadida)

EL KHARKI O. (ENCG, Agadir)

ELKANDOUSSI F. (ENCG Agadir)

NIA H. (FSJES, Mohamedia)

OUBDI L. (ENCG, Agadir)

RADI B. (ENCG, Agadir)

### c. Comité scientifique :

ABDELLAOUI M. (U. Mohamed Ben Abdellah, Maroc)  
AIT HABOUCHE A. (U. Oran, Algérie)  
ALAOUI SOULAIMANI Y. (Consultant IPD Suisse)  
BERRADA A. (U. Mohamed V-Agdal, Maroc)  
BOUGRINE H. (U. Laurentia, Canada)  
CHAKIR A. (ENCG, Agadir)  
EL AKRY E. (FSJES, Oujda)  
MIRI M. (FSJES Mohammedia)  
KAMDEM E. (Consultant Principal BIT)  
MOUMNI N. (U. d'Amiens, France)  
NADIF M. (FSJES Souissi Rabat)  
RIGAR S. M. (U. Cadi Ayyad, Maroc)  
SAHIB EDDINE A. (U. Chouaib Doukkali, Maroc)  
SCHUMANN N. (Consultante UNESCO)

## 7. Logistique

- Une fois le papier accepté une lettre d'acceptation et d'invitation de à la participation aux travaux du congrès sera transmise aux auteurs ;
- Les frais du transport vers Agadir et l'hébergement sont à la charge des participants ;
- Les **frais d'inscription** payable à l'accueil des participants sont de **300 DH (30€)** ils couvrent la documentation, le CD des actes, les pauses-café et les repas de midi.

## 8. Déroulement du congrès et publication des actes

- Les activités scientifiques du colloque se dérouleront au sein des locaux de l'ENCG d'Agadir au cours du jeudi et la matinée du vendredi. Il est prévu de consacré l'après-midi du dernier jour à une visite guidée de la ville et d'une coopérative.
- La matinée du jeudi sera consacrée à la séance d'ouverture et la séance plénière (3 à 4 experts). Première moitié de l'après midi panel des professionnels (**café coopérative** à partir de l'expérience de 5 à 6 dirigeants de coopératives) en deuxième moitié première série des sessions parallèles des communications. Vendredi matin deuxième série des sessions parallèles des communications et séance de clôture.
- Chaque communication dure 15 à 20 min maximum et le débat se fera à la fin de chaque session.
- Les actes du colloque seront distribués aux participants sous format CD et le cas échéant seront publiés sous format papier.
- Des stands pour les coopératives seront dressés les jours du congrès.